

s'adresser à un segment plus vaste de la société. Les conditions d'admission sont souples. On exige normalement le diplôme d'études secondaires, mais certains établissements admettent des élèves d'âge mûr qui ne satisfont pas nécessairement à cette condition. Des programmes de rattrapage sont également offerts pour leur permettre d'atteindre le niveau de scolarité requis.

Organisation. L'évolution récente, la structure et l'organisation de l'enseignement postsecondaire non universitaire diffèrent d'une province à l'autre. Ce ne sont pas tous les établissements qui ont été transformés en collèges communautaires et intégrés dans un réseau à l'échelle provinciale. Un certain nombre sont exploités à titre privé. Cependant, les provinces assument, en totalité ou en partie, la coordination, la réglementation et le financement des collèges communautaires. Il existe également des variations quant à l'autonomie des collèges au niveau local.

Les principales modalités d'intervention des gouvernements provinciaux sont au nombre de quatre: création et exploitation directes, surtout dans le cas des instituts de technologie de l'Ouest et des provinces de l'Atlantique; association triangulaire entre le gouvernement, les collèges et les conseils scolaires de district, en Colombie-Britannique seulement; forte délégation des pouvoirs administratifs des provinces aux conseils des collèges avec coordination par une commission ou un conseil provincial, comme en Ontario et au Nouveau-Brunswick; association entre le ministère de l'Éducation et les conseils des collèges doublée d'associations de collèges non gouvernementales, comme au Québec.

Programmes d'études. Les collèges offrent deux programmes de base: le programme de passage à l'université et le programme de carrière au niveau semi-professionnel. Le premier permet aux élèves d'entrer à l'université en vue de l'obtention d'un diplôme avec des crédits équivalant à un ou deux ans. Le deuxième les prépare directement à entrer sur le marché du travail. Le programme de carrière dure au moins un an, mais la plupart du temps deux ou trois, parfois quatre ans. Les élèves qui terminent avec succès des programmes d'un an reçoivent des certificats, et ceux qui terminent des programmes d'une plus longue durée reçoivent des diplômes.

Au Québec, les élèves qui désirent entrer à l'université doivent d'abord faire deux années préparatoires dans un collège d'enseignement général et professionnel. En Ontario, par contre, les collèges d'arts appliqués et de technologie n'offrent pas de programme de passage à l'université; toutefois, les universités de cette province ont convenu d'admettre à un niveau plus avancé les diplômés de collège, en considérant chaque cas particulier.

Personnel. Contrairement au corps professoral des universités qui doit non seulement dispenser un enseignement mais également faire de la recherche, le personnel des collèges communautaires se consacre presque exclusivement à l'enseignement. Selon les estimations, le nombre des enseignants à temps plein dans les établissements postsecondaires non universitaires est passé de 4,900 en 1964-65 à environ 19,000 en 1977.

Effectifs. En 1977-78, l'effectif à temps plein des établissements postsecondaires non universitaires était à 240,000, soit une augmentation de 6% par rapport à 1976-77. Les deux tiers des élèves environ étaient inscrits aux programmes de carrière des collèges communautaires. Un autre tiers était inscrit aux programmes de passage à l'université. Environ 2% fréquentaient les écoles hospitalières de sciences infirmières et le Nova Scotia Teachers' College. La moitié des élèves étaient du sexe féminin, mais surtout en raison des inscriptions en sciences infirmières. Les femmes prédominaient dans les programmes de carrière, mais elles étaient supplantées par les hommes dans les programmes de passage à l'université. Les élèves du Québec figuraient pour 56% du total. Les effectifs de l'Ontario comptaient pour un peu plus du quart; venaient ensuite ceux de la Colombie-Britannique (7%) et ceux de l'Alberta (6%).

Sciences infirmières. En 1964, le Ryerson Institute of Technology de Toronto est devenu le premier établissement non hospitalier à dispenser une formation en sciences